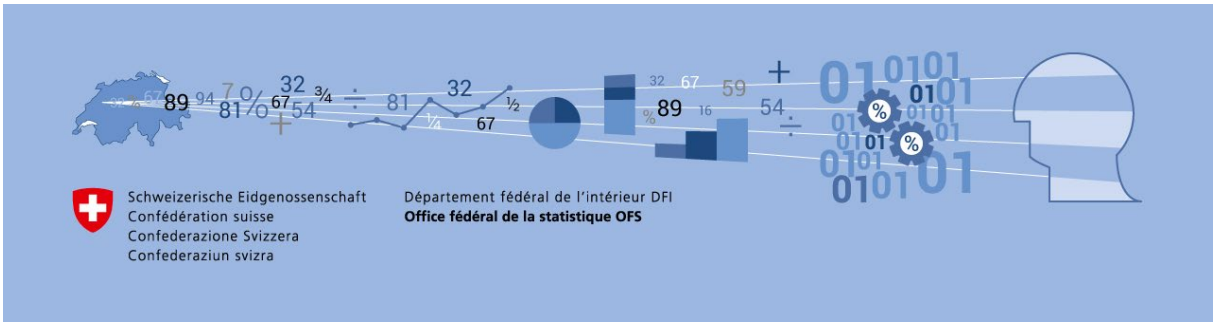

Communiqué de presse

Embargo: 24.3.2025, 8h30

19 Criminalité et droit pénal
Statistique policière de la criminalité 2024

La criminalité numérique a plus que doublé depuis 2020

En 2024, la police a enregistré au total 563 633 infractions relevant du Code pénal (CP), soit environ 8% de plus que l'année précédente. Si l'on considère la criminalité par domaines, les infractions numériques ont, comme les années précédentes, affiché une forte hausse (+35%). Les infractions contre le patrimoine se sont accrues de 8% par rapport à 2023. Et les infractions de violence grave ont augmenté (+19%) pour la troisième année consécutive. Ce sont là quelques-uns des résultats de la statistique policière de la criminalité (SPC), établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2024, la police a enregistré 46 070 vols par effraction et par introduction clandestine dans l'ensemble de la Suisse, soit 11,2% de plus que l'année précédente. Cela représente 126 de ces deux types de vols par jour. Toutes les autres formes de vol, à l'exception des vols sur ou dans un véhicule (−7,4%), ont également augmenté en 2024. La statistique a enregistré les accroissements les plus marqués pour les vols de véhicule (+9,3%), les vols par effraction de véhicule (+26,8%) et les vols à l'étalage (+6,9%).

Le nombre des escroqueries suit une hausse constante depuis 2017. Entre 2017 et 2024, il a plus que doublé, passant de 13 259 à 34 392 infractions. Sur l'ensemble des escroqueries, 80% présentaient un mode opératoire numérique.

Criminalité numérique en hausse de plus d'un tiers

Le nombre des infractions impliquant un mode opératoire numérique a plus que doublé depuis 2020, année où elles ont été recensées séparément pour la première fois. En 2024, la police en a enregistré 59 034. Plus de 90% d'entre elles relèvent de la cybercriminalité économique. C'est le phishing (+56,2%) ainsi que l'abus de systèmes de paiement personnels ou usurpation d'identité (+104,8%) qui ont connu une augmentation particulièrement notable. Relevons que l'accroissement de ces infractions est à mettre sur le compte de l'art. 179^{decies} (usurpation d'identité), qui est en vigueur depuis le 1er septembre 2023.

Violence: les infractions de violence grave ont continué de croître

Totalisant 48 943 en 2024, les infractions de violence ont affiché une hausse de 3,3% par rapport à 2023. Depuis que cette statistique a été lancée, en 2009, les infractions de violence grave ont affiché une tendance à la hausse. En 2024, leur nombre a augmenté de 19,4% par rapport à l'année précédente pour atteindre un total de 2456. Parmi ce type d'infractions, on a surtout enregistré une forte hausse des lésions corporelles graves (+16,9%) et des viols (+29,4%).

Pour ce qui est des personnes prévenues d'infraction de violence grave, leur nombre a augmenté par rapport à l'année précédente tant chez les adultes de 25 ans ou plus que chez les mineurs (resp. de 15,8% et de 10,9%). Leur nombre est en revanche resté à un niveau similaire chez les jeunes adultes (de 18 à 24 ans; +1,6%).

Les homicides consommés ont reculé de 15,1% l'année dernière. Un peu plus de la moitié (26) du total des 45 homicides consommés ont été perpétrés dans la sphère domestique. Parmi les personnes tuées dans le cadre d'une relation de couple (actuelle ou ancienne), on a dénombré 17 femmes et 2 hommes. Une mineure, une femme et cinq hommes ont par ailleurs été tués dans le cadre d'autres relations familiales ou de parenté.

Discrimination et incitation à la haine: hausse de près de 50% des infractions

Les infractions, enregistrées par la police, qui contreviennent à l'art. 261bis (discrimination et incitation à la haine) affichent une hausse constante depuis 2018. Leur nombre a atteint 595 en 2024, ce qui représente une augmentation de 48,4% par rapport à l'année précédente. Parmi ces infractions, 88,7% se réfèrent à l'appartenance raciale, ethnique ou religieuse, les 11,3% restants à l'orientation sexuelle.

Personnes prévenues: des chiffres similaires à ceux de l'année précédente

En 2024, la police a enregistré 91 929 personnes prévenues d'infraction au Code pénal (CP). Parmi elles, 10 918 étaient mineures et leur nombre est resté à un niveau similaire à celui de 2023 (–1,0%). En 2024, le nombre de jeunes adultes prévenus n'a pratiquement pas changé depuis l'année précédente (13 790 personnes). Chez les adultes de 25 ans ou plus, on a cependant enregistré une troisième hausse consécutive (+2,5%) pour atteindre un total de 67 188 personnes prévenues. Sur l'ensemble des personnes prévenues, environ 42,3% étaient de nationalité suisse, 31,4% faisaient partie de la population résidante permanente étrangère, 6,7% provenaient de la population relevant de l'asile et 19,6% appartenaient au groupe des autres étrangers (sans résidence permanente en Suisse).

Infractions à la loi sur les stupéfiants et à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration

Outre les données sur les infractions au CP, la SPC publie également les chiffres relatifs à la loi sur les stupéfiants (LStup) et à la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). Le nombre des infractions à la LStup, enregistrées par la police, est en baisse depuis 2015. La police en a enregistré 48 208, en 2024, soit 11,5% de moins qu'en 2023. Pour ce qui est des infractions à la LEI, leur nombre s'est accru de 2,9% par rapport à 2023, pour atteindre 44 434.

Informations concernant l'enquête

La statistique policière de la criminalité (SPC) a été révisée et renseigne depuis 2009 sur le nombre, la structure et l'évolution des infractions enregistrées par la police, ainsi que sur les personnes lésées et les personnes prévenues. Elle traite des infractions au Code pénal (CP), à la loi sur les stupéfiants (LStup) et à la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI, anciennement LEtr). Elle ne prend pas en considération les violations de la loi dont la police n'a pas connaissance (criminalité cachée) ou qui, d'une autre façon, débouchent directement sur une procédure judiciaire.

Depuis l'enquête de 2020, les données et les analyses de la SPC distinguent les infractions présentant un mode opératoire numérique.

Renseignements
Seymour Mizrahi, OFS, section Criminalité et droit pénal,
tél.: +41 58 463 64 85, e-mail: seymour.mizrahi@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelle parution
Statistique policière de la criminalité (SPC) – Rapport annuel 2024 des infractions enregistrées par la police, numéro OFS: 1117-2400
Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne
Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.gnpdetail.2025-0465.html
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les membres de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) ainsi que le Secrétariat général du Département fédéral de justice et police (DFJP), la direction de l'Office fédéral de la police (fedpol) et du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) ont reçu les résultats du présent communiqué de presse au préalable (soit 3 jours ouvrables pour la CCDJP et le SG DFJP et 1 jour ouvrable pour fedpol et le BFEG).